

## Les nitrates et la méthanisation

Les agriculteurs bretons ont trouvé le biais pour continuer à produire plus : la méthanisation et la contamination gagne les autres régions : la ferme des 1000 vaches qui en fait son but premier, en est un exemple criant , le lait ne passant qu'au second plan.

Mais il y a un hic :

- le lisier est pauvre en carbone , élément essentiel pour faire du méthane
- la méthanisation ne détruit pas l'azote qui est donc recueilli dans le digestat et donc épandu comme un lisier normal sans les odeurs, il est vrai.

Ce système est peut-être valable pour les petites exploitations comme la ferme bio de They dans la Haute Saône parce qu'elle est très diversifiée mais, en Bretagne, les écologistes se battent contre cette solution qui n'apporte rien et qui sort du chapeau de quelques fonctionnaires et élus et reprise par les lobbies agro pour agrandir l'élevage hors sol et donc polluer un peu plus.

La seule solution, c'est revenir à l'élevage sur paille, le durable et naturellement le bio ; à la rigueur exiger pour le hors sol une station d'épuration. Ces excès de lisier épandu poussent certains à préférer l'azote minéral (de synthèse) à l'azote organique ( lisier) qui lui contient le volatil souvent oublié dans les calculs d'épandage.

Quand au principe pollueur/payeur, ce n'est pas encore demain la veille. On fait exactement le contraire avec maintenant aggravation. Le cinquième programme signé par le préfet Région en mars 2014

- supprime les interdictions d'extension des gros élevages dans les zones excédentaires de lisier

- relève le plafonnement des épandages par le passage de la référence de la surface agricole utile (SAU) à la surface épandable.

-relève le seuil de l'autorisation des élevages de porcs de 450 à 2.000 places validé par l'arrêté du 29 décembre 2013.

Eh oui, nous avons un certain député Marc Le Fur très influencé par la FNSEA ( ancien ministre et maintenant tête de liste de droite aux futures élections régionales) et le contribuable doit payer les différents programmes Bretagne Eau pure

Bretagne Eau Pure (1994-2000) : 310 000 millions € ,

Programme Prolittoral ( 2000-2006) : 417 millions €,

Grand projet 5 (2007-2013) : 1,07 milliard € (dont l'Etat 594 millions)

A votre porte- monnaie, Messieurs-dames

Serge Monrocq